

### Voie générale :

Les mathématiques, un des choix possible parmi les 3 choix de spécialités.  
Un enseignement exigeant qui demande une appétence certaine pour la discipline et des bases solides à la sortie de la seconde.

### Voie Technologique : **Dans le tronc commun d'enseignements.**

Un enseignement plus concret et en lien avec les enseignements de spécialité.

### A SAVOIR :

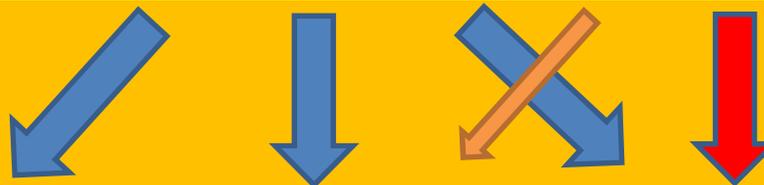
L'enseignement scientifique obligatoire (2h hebdomadaires) pour tous les élèves de la voie Générale, en 1<sup>ère</sup> et en Terminale dans lequel on retrouve des notions mathématiques, principalement en Terminale.

### 1<sup>ère</sup> Générale

**Spécialité Mathématiques :**  
4h hebdomadaires

Maths en plus du Tronc  
Commun 1h30 pour les non spé

**Conservation de  
2 spécialités parmi  
les 3 de 1<sup>ère</sup>**



En 1<sup>ère</sup> et en Terminale  
Technologique :  
3h hebdomadaires

### Terminale Générale

**Spécialité Mathématiques :**  
6h hebdomadaires

Arrêt de la spécialité

**Option facultative :  
Mathématiques  
Experts**  
3h hebdomadaires

**Option facultative :  
Mathématiques  
Complémentaires**  
3h hebdomadaires

Arrêt de l'étude des  
Mathématiques.